



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2012

Pussigny – Le Vigneau

Fouille préventive (2012)

Arnaud Coutelas et Adrien Arles



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37925>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Arnaud Coutelas, Adrien Arles, « Pussigny – Le Vigneau » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37925>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

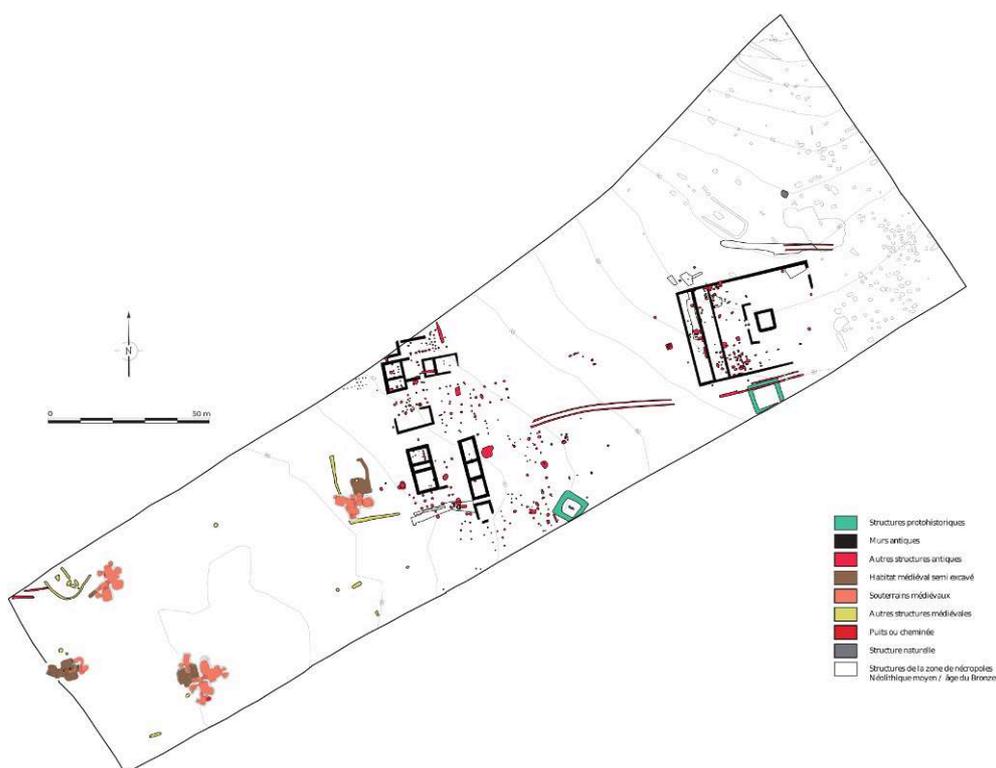
Pussigny – Le Vigneau

Fouille préventive (2012)

Arnaud Coutelas et Adrien Arles

- 1 Le site, situé au lieu-dit Le Vigneau (Pussigny, Indre-et-Loire), se développe dans la partie supérieure du plateau qui domine la vallée de la Vienne, à l'est, et le ruisseau de la Veude, au nord. Dans ce secteur, le substrat est constitué de craie micacée, ou « tuffeau blanc », du turonien moyen (C3b). Les occupations s'étagent le long d'un versant exposé plein ouest, à une altitude moyenne de 86-90 m NGF.

Fig. 1 – Plan d'ensemble des structures



DAO : Arkemine, ArchéoLoire.

L'occupation antique

- 2 Le centre de l'emprise de la fouille se caractérise par une occupation antique, divisée en deux secteurs. Le premier, au nord-est, est occupé par un temple de plan centré, extrêmement arasé, daté de la période augustéenne. La *cella* est légèrement quadrangulaire, aux murs axés nord-nord-ouest sud-sud-est et longs de 6,60 m, et aux murs ouest-sud-ouest est-nord-est, longs de 6,10 m. Deux murs en équerre, au nord-ouest et au sud-ouest, semblent témoigner de la présence d'une galerie large de 2,45 m. Dans son état final (milieu du II^e s. apr. J.-C.), le temple présente une enceinte périphérique de 42 x 30,5 m, avec un portique double à l'ouest, de deux fois 3,60 m de large.
- 3 Des structures en creux sont densément réparties dans les angles nord-ouest et sud-ouest du péribole et secondairement au sein du portique est. Une série de structures étroites et oblongues évoque des fosses de plantation ou de provignage. Leur écartement et leur répartition tributaire des maçonneries du temple indiquent qu'il s'agit d'un aménagement paysager de type pergola, à l'image de l'allée couverte du grand temple du Vieil-Évreux dans l'Eure (Bertaudière, Cormier 2013, 106-107). Les autres fosses sont liées aux rites cultuels et ont, à de rares exceptions près, livré des ossements animaux, essentiellement des restes d'ovicaprinés déposés en vrac. On note deux pics d'abattage pour les moutons (entre 0 et 10 mois et après 3 ans), tandis que les chèvres ne sont abattues qu'après 11 mois, voire surtout après 3 ans. Il s'agit vraisemblablement de résidus ou de prélèvements du sacrifice et/ou du banquet, enfouis là dans un acte de dévotion. Seule une fosse témoigne d'un dépôt rituel, une offrande particulière aux dieux. Elle possède, en sus d'un peu de céramique et de TCA, près de 2 600 restes de faune correspondant à un jeune bovin (âgé de moins de 18 mois) presque complet, déposé par quartiers avec le crâne placé en dernier au sommet, et accompagné d'ovicaprinés et d'un suidé. Offrir toute la bête (dans le cadre d'un holocauste pratiqué sur l'autel ?) n'est pas sans rappeler l'exemple de certains sacrifices aux dieux « d'en bas » (Van Andringa 2013 : 103).
- 4 Ceci pourrait confirmer l'existence d'un lien entre la nécropole et l'édifice de culte romain. Elle se repère surtout dans l'implantation même du bâtiment situé juste au sud des sépultures, l'enceinte s'insérant même en périphérie exacte. Le faible recouvrement sédimentaire explique que ces deux ensembles funéraires aient durablement impacté le paysage et, par extension, la mémoire collective. Mégalithes, levées ou buttes de terre, enclos fossoyés, autant de signes de la présence des ancêtres qui nous semblent expliquer la fixation de l'occupation culturelle autour du changement d'ère.
- 5 Le temple est longé au nord et au sud par deux voies, signalées par la présence d'ornières parallèles. La voie méridionale s'oriente vers un ensemble de bâtiments densément répartis 70 m à l'ouest qui s'organisent selon un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est. Ceux maçonnés sont le plus souvent constitués d'une unique pièce ou de pièces successives. Les plus grands font une surface de 103 m².
- 6 Les aménagements internes à ces édifices sont rares, de même que leur mobilier. Le bâtiment E n'a livré ni l'un ni l'autre. Le bâtiment C a révélé quelques trous de piquets et des fosses ; le mobilier se compose notamment de quelques fragments de cruches ainsi que de deux objets en métal : une tige et un crochet de suspension de balance à

fléau. Le bâtiment B a livré quelques trous de piquets, au moins deux foyers dont un fait de *tegulae*, et du mobilier varié : cruches, bol, gobelet, assiettes ou écuelles, pot et vases de stockage, *dolium*, amphore, un jeton en terre cuite et un autre en os, plus de la quincaillerie diverse, une clé, un stylet et une fibule en alliage cuivreux. Le bâtiment F comprend quelques massifs de pierres qui pourraient participer d'un aménagement intérieur, de même que des trous de poteaux ; le mobilier y est aussi diversifié, avec des éléments de cruches, bols, tasse, gobelet, assiette, ainsi que de la quincaillerie diverse (dont un anneau en fer) et, fait notable, des huîtres.

- 7 Le bâtiment D est riche d'aménagements (foyer maçonné, fosses, trous de poteau et « sablières ») et de mobilier : amphore, tripode, gobelet, coupe, cruche, bouteille, bouilloire, etc., ainsi que de la quincaillerie, une lame en fer, une boucle et une applique en alliage cuivreux, et des monnaies. Les aménagements sont singuliers, surtout le foyer qui est fait d'une sole de *tegulae* inversées et encadrées de part et d'autre par une sorte de jambage maçonné, avec au pied une petite fosse et, au-devant, une structure en arc de cercle révélée par des trous de piquet. Cette structure de combustion rentre dans la catégorie des « foyers ouverts en forme de canal maçonné » retrouvés en plusieurs endroits à Bliesbruck (Moselle) et qui ont pu être interprétés selon les sites proches comme des installations de fumage des céréales (Petit 2005 : 177-178).
- 8 Les édifices sur poteaux sont au moins aussi nombreux que ceux construits en pierres. Ceux dont l'existence dépasse le cadre de l'hypothèse sont les bâtiments G et L au nord, et les bâtiments H, I, J et Q au sud. Les éléments de datation nous indiquent qu'ils ont pu côtoyer les édifices en dur, mais il est probable, dans le détail, qu'ils aient connus eux aussi plusieurs phases d'édification ou d'abandon. Le bâtiment I, sur quatre ou six poteaux, de 5,25 ou 10,50 m², apparaît comme une structure légère (un grenier à plateforme ?) en comparaison du bâtiment H. Celui-ci est rectangulaire, sur neuf poteaux, peut-être plus, avec calages, d'au moins 22 m². Le bâtiment J est lui aussi constitué de neuf poteaux, pour une surface d'un peu moins de 20 m². Il touche presque le mur sud du bâtiment C et possède une même orientation. Plus au sud et peut-être plus tardif (postérieur à la seconde moitié du II^e s. ?), le bâtiment Q est aussi moins assuré du fait d'une profondeur très réduite de la plupart de ses trous de poteau. Ceux-ci forment néanmoins un ensemble quadrangulaire d'environ 15 m², avec un septième poteau au nord.
- 9 Au nord, c'est avant tout le bâtiment G qui se distingue. C'est un édifice rectangulaire, de 51 m², sur dix poteaux larges et profondément enfouis. Ses dimensions rappellent celles du bâtiment E, maçonné, ainsi que celles des unités occidentale et orientale du bâtiment F. Il semble difficile de parler ici de dépendance ou d'annexe, ou de simple bâtiment d'exploitation (une grange, une remise ou encore un atelier). Au niveau du bâtiment E, le bâtiment L se présente lui aussi comme une structure rectangulaire, sur six poteaux, d'environ 15 m². Les trous de calage sont imposants, ce qui, avec les dimensions finalement réduites de la structure, suppose une forte élévation, peut-être en lien avec celle du bâtiment E juste au sud.
- 10 Il ressort de tout cela structuration dense et bâtiments d'architectures et d'usages variés (habitation, artisanat, stockage et/ou exploitation agricole, enclos) que ces « édifices occidentaux » présentent toutes les caractéristiques d'un habitat groupé. Cependant, le vaisselier indique une occupation domestique limitée (faible proportion de la vaisselle de cuisine par rapport à la vaisselle de table) et la proximité du temple, dans ce contexte rural isolé, ne peut être anodine, d'autant que les indices

chronologiques laissent penser à un développement commun. Nous proposons donc de voir dans ces édifices une forme d'habitat groupé en lien avec la présence du temple, avec son entretien, peut-être sa surveillance, et surtout sa gestion. Simple lieu de vie la plus grande partie de l'année, ce pôle pourrait avoir servi pour les activités culinaires (et la tenue des banquets ?) lors des cérémonies, en fournissant peut-être une partie des offrandes, prélevée sur le cheptel et les réserves agricoles. L'accueil de pèlerins pouvait aussi être une des occupations temporaires de l'endroit.

L'occupation médiévale

- 11 Le quart sud-ouest de l'emprise, en bas de pente, a révélé quatre souterrains médiévaux dans un maillage d'occupation relativement serré, les trois premiers distants de 30 m environ, le quatrième 85 m à l'est. L'occupation débute semble-t-il au milieu du XI^e s., alors que le site proche de Marigny-Marmande (Psé) périclite.
- 12 Le souterrain 1 s'inscrit globalement dans un rectangle de 21 x 20 m, pour une surface totale de 102 m². Il se développe depuis une plate-forme semi-excavée supérieure à partir de laquelle rayonnent des salles souterraines. Ces dernières s'organisent en cinq pièces distinctes réparties sur quatre niveaux, pour atteindre une profondeur maximale de 4,2 m dans le substrat calcaire. Les différents niveaux sont connectés entre eux par un pan incliné et des escaliers. Une pièce à laquelle on accède par une chatière a pu être identifiée comme une zone refuge. L'observation des aménagements de calages creusés dans le sol et les parois a permis de rendre compte de structures de soutènement. Les séparations entre les différentes pièces semblent marquées de fermetures ou de simples délimitations. Enfin, de nombreuses structures de stockage ont été identifiées : alcôves, niches, silos.
- 13 Le second ensemble souterrain s'inscrit globalement dans un rectangle de 15 x 11 m. Il se développe sur une surface totale d'environ 58 m². Il s'organise autour d'une plate-forme supérieure semi-excavée qui donne accès à une petite salle souterraine creusée 2,4 m dans le substrat calcaire. Il a vu se succéder plusieurs phases de réaménagement de son espace entraînant le creusement de deux escaliers successivement condamnés. Plusieurs éléments de calage rendent compte d'un cloisonnement des pièces. Les soutènements sont restreints compte tenu de la faible étendue du souterrain. Quant à l'aménagement de fermeture, il n'a existé que lors d'une phase préliminaire de l'occupation.
- 14 Le troisième ensemble souterrain s'inscrit dans un carré de 16 m de côté, pour une superficie effective de 57 m². Il se différencie de ses voisins par l'absence de plate-forme semi-excavée supérieure. Un pan incliné donne directement accès depuis la surface à un réseau de cinq salles souterraines étagées sur deux niveaux, atteignant une profondeur maximale de 3,2 m dans le substrat calcaire. Présentant encore des espaces souterrains préservés, mais très largement déstabilisés, il n'a pu être que partiellement fouillé. Plusieurs éléments de calage observés dans les sols ainsi que dans les parois des salles souterraines rendent compte d'aménagements de fermeture, mais également de délimitation des espaces. Enfin, de nombreuses structures de stockage ont été identifiées : alcôves, niches, silo creusé en paroi.
- 15 Le quatrième ensemble souterrain s'inscrit dans un rectangle de 21 x 17 m, pour une superficie de 81 m². Il est le seul autour duquel des murs de clôture ont pu être partiellement observés. Il se définit à partir d'une cellule supérieure semi-excavée

partiellement parementée donnant accès à des niveaux souterrains. Ces derniers se développent selon trois salles sur seulement deux niveaux, atteignant une profondeur maximale de 3,7 m dans le substrat calcaire. L'observation des éléments de calage a mis en évidence la présence de structures de soutènement, de fermeture ou de délimitation de certains espaces. Les éléments de stockage sont également représentés par la présence de silos et de très larges niches/alcôves creusées dans les parois. La taille de ces dernières est particulièrement caractéristique de cet ensemble.

- 16 Il apparaît que l'habitat se développe tout d'abord en surface au niveau d'une plateforme semi-excavée, percée de silos, parfois nombreux et dont la forme est en lien avec l'unité d'habitation. Les parties souterraines ont ensuite été ménagées. Elles étaient accessibles par des pans inclinés creusés depuis la surface puis, après un premier palier, par des escaliers permettant de pénétrer dans les salles souterraines proprement dites. Celles-ci présentaient des hauteurs sous plafond importantes et de nombreux aménagements liés au stockage, de même que des foyers. Les aménagements défensifs sont en revanche rares, localisés pour la plupart dans le souterrain 1. L'appellation de « souterrain refuge » est souvent employée pour désigner les cavités médiévales, mais de plus en plus souvent écartée au profit du terme « souterrain aménagé », plus neutre ; les souterrains du Vigneau confirment cette nécessité d'évolution du vocabulaire, en témoignant de la richesse des fonctions de ces espaces. L'intervention d'artisans spécialisés n'est pas à exclure, notamment pour le creusement de la salle refuge du souterrain 1 et de son puits. Cependant, le gros du travail de percement, confortement, d'aménagement et réaménagement intérieur a probablement été effectué au fil du temps par la cellule familiale, en fonction des besoins. On notera d'ailleurs que si l'occupation d'une structure souterraine peut être considérée comme peu contrainte par l'espace, dans la mesure où il suffit de creuser une nouvelle salle souterraine pour développer sa surface d'occupation, l'étude du souterrain 2 montre que les différents réaménagements ont été réalisés dans le cadre d'une optimisation d'un espace déjà disponible, qui apparaît ainsi fixé dès le début de l'occupation. Cette dernière cesse finalement vers le milieu du XII^e s., pour tous les souterrains.

INDEX

Année de l'opération : 2012

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtNQ4VeIBFgE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtp8HveLxYu9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0x8JTHPWol>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbnxhzb0LST>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOps7T>

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfr10>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt8pJdYTgW3D>

AUTEURS

ARNAUD COUTELAS

Arkemine